

*Le Conseil régional a adopté la reconduction pour la campagne 2017/2018 du dispositif du Fonds Régional d'Aide d'Urgence « F.R.A.U. » pour les étudiants ou élèves boursiers pour le versant Sud de la Région Hauts-de-France.*

*Dans le cadre de la mise en place de ce dispositif, la demande devra être faite via la plateforme régionale.  
L'ensemble des documents justifiants des difficultés financières devront être insérés à la demande.*

*Pour rappel : l'adresse de connexion - <https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr>*

*Pour toutes questions, l'étudiant ou l'élève doit contacter le numéro vert **0800 02 60 80***